



**EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal**

Séance du 4 avril 2019

Le Conseil Municipal, convoqué le 28 mars 2019, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à partir de la question n° 4), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à partir de la question n° 4), M. Emile BRIOT (à partir de la question n° 4), M. Guerric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET (à partir de la question n° 4), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER (à partir de la question n° 4), Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON (à partir de la question n° 4), M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Christine WERTHE.

Secrétaire :

Mme Carine MICHEL.

Absents :

Mme Claudine CAULET, M. Clément DELBENDE, Mme Myriam EL YASSA, Mme Rosa REBRAB, M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, M. Pascal BONNET, Mme Mina SEBBAH, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

Procurations de vote :

Mme Claudine CAULET à Mme Françoise PRESSE, M. Clément DELBENDE à Mme Elsa MAILLOT, Mme Myriam EL-YASSA à Mme Marie ZEHAF, M. Yannick POUJET à Mme Sylvie WANLIN (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Rosa REBRAB à M. Nicolas BODIN, M. Rémi STHAL à Mme Catherine THIEBAUT, Mme Ilva SUGNY à Mme Carine MICHEL, M. Pascal BONNET à M. Jacques GROSPERRIN, Mme Mina SEBBAH à Mme Christine WERTHE.

OBJET : 53 - NPNRU - Acquisition de l'ancienne station Oil France 3, rue du Luxembourg - Modification de la délibération du 28 juin 2018

NPNRU

**Acquisition de l'ancienne station Oil France 3, rue du Luxembourg
Modification de la délibération du 28 juin 2018**

Rapporteur : M. l'Adjoint BODIN

	Date	Avis
Commission n° 3	20/03/2019	Favorable unanime

Le NPNRU Planoise fixe parmi ses priorités l'acquisition de la station essence sise 3, rue du Luxembourg.

Le propriétaire du bien, la société Oil France, a été mise en redressement judiciaire aux termes d'un jugement rendu par le Tribunal de Commerce de Paris le 18 juillet 2017.

Après négociation avec la société Oil France, le Conseil Municipal, par délibération du 28 juin 2018, s'est prononcé en faveur de l'acquisition amiable par la commune de l'ensemble immobilier au prix de 62 775 €.

Le 6 février 2019, M. Philippe CHARPY, juge-commissaire au redressement judiciaire de la SARL Oil France, a bien autorisé par ordonnance ladite société à vendre le bien immobilier à la Ville de Besançon mais au prix, non pas de 62 775 € mais de 65 750 €.

Cette erreur ne peut plus être rectifiée par le Tribunal de Commerce, la société Oil France ayant depuis été mise en liquidation judiciaire.

Compte tenu du faible impact financier de cette erreur et de la nécessité impérieuse pour la commune d'obtenir au plus vite la maîtrise foncière dudit bien dans le cadre du NPNRU Planoise, il est proposé que la commune s'acquitte de la somme de 65 750 € telle que figurant dans l'ordonnance du 6 février 2019.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide :

- d'accepter la modification du prix d'acquisition de la station Oil France : 65 750 € au lieu de 62 775 €,
- d'autoriser M. le Maire, ou son représentant, à signer tout acte nécessaire à cette acquisition.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0



Reçu le 12 AVR. 2019
Contrôle de légalité

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe

Danielle DARD.